

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 4 décembre 2023

Objet

**Séjours en classes de
découverte des écoles
élémentaires pour
l'année 2024 -
Convention de
financement avec
l'OCCE de la Gironde**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 novembre 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

**Alexandre BOURIGAULT - Nathalie LACUEY - Jean Claude GALAN -
Andrée COLLIN - Martine CHEVAUCHERIE - Hélène BARBOT - Jean-
Michel MEYRE - Régis DESCLAUX DE LESCAR - Hervé DROILLARD -
Nadine GRENOUILLEAU - Nathalie BIJOUX - Nicole BONNAL -
Christophe BAGILET - Vincent BUNEL - Olivier SAILHAN - Josette
DURLIN - Ahmed ASFOR - Justine ADENIS - Cédric JUIF - Monique
FRENEL - Nicolas CALT - Séverine CASTAGNET - Alexandre LEDOUX
- Patrick DANDY**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Pascal CAVALIERE à Nathalie LACUEY - Didier IGLESIAS à Jean
Claude GALAN - Fatima SABI à Vincent BUNEL - Céline PROUHET
à Andrée COLLIN - Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE - Kamel
MEHERZI à Alexandre BOURIGAULT - Catherine ARNOLD à
Séverine CASTAGNET**

Absent excusé

Jonathan SINSOU

Mme Monique FRENEL a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Ville de Floirac finance tous les ans des séjours de classe de découverte en faveur d'élèves des écoles élémentaires de la Ville.

L'année dernière une nouvelle procédure a été proposée aux écoles sur la base d'appels à projets présentés par les enseignants des classes élémentaires, la Ville finançant les projets présentés après validation.

Ce nouveau fonctionnement a rencontré un accueil très positif de la part des enseignants leur donnant une plus grande souplesse dans le montage de leurs séjours et le choix des classes concernées.

C'est pourquoi il est proposé de poursuivre le même dispositif pour l'année 2024.

Monsieur le Maire précise que les projets présentés par les écoles, doivent, pour être éligibles :

- correspondre aux programmes scolaires et aux projets d'écoles
- s'inscrire dans les objectifs fixés par le Projet Educatif Global de Territoire de la commune adopté le 11 avril 2023.

Le financement proposé sera effectué selon les modalités suivantes :

- le financement par école est calculé sur la base du nombre d'élèves scolarisés dans l'école élémentaire au 1^{er} jour de rentrée
- les subventions seront versées à l'OCCE de la Gironde qui sera chargée du règlement des dépenses et devra produire les bilans financiers des actions.

Un bilan quantitatif et financier devra être fourni après chaque séjour.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis de la commission en date du 15 novembre 2023 qui a validé les projets suivants :

Ecoles	Projets	Dates	Niveaux	Financement accordé
Elémentaire ARAGON	Découverte du littoral à Lanton (33) - Centre Aleb 3, allée du Bois	du 13 au 15 mai 2024	CP	9 515,00 €
Elémentaire BLUM	Séjour Montagnard Centre des Agudes (VALT) Gouaux de Larboust (31)	du 27 au 29 mai 2024	CM1/CM2	9 130,00 €
Elémentaire CAMUS	Centre de vacances Les Bardets à Sanguinet (40)	4 au 7 juin 2024	CM1-CM2	7 590,00 €
Elémentaire PASTEUR	Découverte du littoral à Taussat (33)	du 5 au 7 juin 2024	CP-CE1	8 580,00 €
Elémentaire CURIE	Découverte du milieu montagnard Centre de vacances Les Agudes à GOUAUX DE LARBOUST (31)	du 21 au 24 mai 2024	CM1/CM2	7 975,00 €
Elémentaire JAURES	Centre de L'Eterlou à Veille Aure (65)	du 11 mars au 15 mars 2024	CM2	11 440,00 €
Elémentaire MITTERRAND	Découverte de l'estuaire Centre Le Rouergue à Meschers sur Gironde (17)	du 29 au 31 mai 2024	CM1/CM2	8 690,00 €

	Découverte du bassin d'Arcachon Association ALEB à Lanton (33)	du 11 au 12 mars 2024	CE1	
Frais de gestion 5%				3 146,00 €
TOTAL				66 066,00 €

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions et à procéder au versement des subventions.

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 32
Pour : 32 unanimité
Contre :
Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 5 décembre 2023

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU



Signé